

# INFORMATION CLIENTS IMPORTANTE

Le fournisseur Intersnack Switzerland Ltd. procède à un rappel de produit concernant l'article «Crusti Croc, Popcorn salé, 100 g».



**Givisiez, le 22 septembre 2018.** Le fournisseur Intersnack Switzerland Ltd. procède actuellement à un rappel de produit concernant l'article «**Crusti Croc, Popcorn salé, 100 g**» avec pour date de consommation recommandée le **17.12.2018**. Des examens effectués par le fabricant ont révélé la présence d'aflatoxines dans cet article. Les aflatoxines sont des produits métaboliques naturels de moisissures. Si les produits sont consommés sur une courte période de temps, les effets sur la santé causés par l'ingestion d'aflatoxines sont extrêmement rares chez l'humain. En revanche, si les aflatoxines sont ingérées sur une période de temps plus longue, des dommages pour le foie et les reins ne peuvent être exclus. Le fournisseur Intersnack Switzerland Ltd. recommande vivement de ne pas consommer ce produit.

L'article «**Crusti Croc, Popcorn salé, 100 g**» avec pour date de consommation recommandée le **17.12.2018** fabriqué par Intersnack Switzerland Ltd. a été vendu par Lidl Suisse. Pour des raisons de protection préventive des consommateurs, Lidl Suisse a immédiatement réagi et a retiré de la vente la marchandise concernée.

Lidl Suisse demande à tous ses clients de ne pas consommer le produit concerné produit par Intersnack Switzerland Ltd. et de le ramener dans une filiale Lidl. Le prix d'achat vous sera bien entendu remboursé, même en cas de non-présentation du ticket de caisse.

Tous les autres produits du fournisseur Intersnack Switzerland Ltd. vendus par Lidl Suisse, ainsi que les produits de la marque «Crusti Croc», ne sont pas concernés par ce rappel de produit.

Intersnack Switzerland Ltd. vous prie de bien vouloir excuser tout désagrément occasionné.